



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PONTIAC

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac tenue mardi, le 20 juin 2017 compter de 9h20 heures, à Campbell's Bay, sous la présidence de monsieur Raymond Durocher préfet, et à laquelle sont présents :

Minutes of the meeting of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Tuesday, June 20th 2017 at 9:20 a.m. in Campbell's Bay, under the chairmanship of the warden Mr. Raymond Durocher and to which are present:

Conseiller régional monsieur Raymond Durocher, préfet de la MRC de Pontiac

Conseiller régional monsieur Terry Murdock, préfet suppléant de la MRC Pontiac

Conseiller régional monsieur Winston Suntrum L'Ile-aux-Allumettes

Conseiller régional monsieur Jim Gibson, maire de Rapides-des-Joachims

Conseillère régionale madame Colleen Larivière mairesse de la municipalité de Litchfield

Conseillère régionale madame Kim Cartier-Villeneuve, mairesse d'Otter-Lake

Conseiller régional monsieur John Armstrong, maire de Clarendon

Conseillère régionale madame Sandra Murray, mairesse de Shawville

Conseiller régional monsieur Bill Stewart, maire de Campbell's Bay

Conseillère régionale madame Doris Ranger, mairesse de Sheenboro

Conseiller régional monsieur Donald Gagnon, maire de Chichester

Conseiller régional monsieur Jean-Louis Corriveau, pro-maire de L'Ile-du-Grand-Calumet - absent

Conseiller régional monsieur Alain Gagnon, maire de Bryson

Conseillère régionale madame Kathy Bélec, mairesse de Mansfield-et-Pontefract

Conseiller régional monsieur David Rochon, maire de Waltham

Conseiller régional monsieur Brent Orr, maire de Bristol

Conseiller régional monsieur Carl Mayer, maire d'Alleyne-et-Cawood

Conseiller régional monsieur Gaétan Graveline, représentant de Fort-Coulonge

Conseillère régionale madame Lynne Cameron, mairesse de Portage-du-Fort

Monsieur Gabriel Lance Directeur général

Monsieur Bernard Roy Directeur général adjoint

Monsieur Régent Dugas Directeur du territoire

Madame Émilie Chazelas Directrice du développement économique

Madame Danielle Belec Communications

Madame Annie Vaillancourt comptable

Madame Nancy Dagenais Greffière

1 OUVERTURE ET PRÉSENCE | OPENING AND ATTENDANCE

RESOLUTION

C.M. 2017-06-01

Il est proposé par monsieur Raymond Durocher résolu d'ouvrir la session régulière du conseil régional de la MRC Pontiac pour le 20 juin 2017.

ADOPTÉE

It is moved by Warden Mr. Durocher and resolved that the Regular Session of the Regional Council of the MRC Pontiac for June 20th 2017.

CARRIED

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

RESOLUTION

C.M. 2017-06-02

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Donald Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and resolved to adopt the agenda as modified.

CARRIED

3 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETING

RESOLUTION

C.M. 2017-06-03

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Jim Gibson et résolu d'adopter le procès verbal de la rencontre du conseil régional de la MRC Pontiac

ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Mr. Jim Gibson and resolved to adopt the minutes of the meeting of the Pontiac Regional County Municipality.

CARRIED

4 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL - COMITÉ ADMINISTRATION - ADOPTION OF MINUTES

RESOLUTION

C.M. 2017-06-04

Il est proposé par la conseillère régionale madame Colleen Larivière et résolu d'adopter le procès verbal de la rencontre du comité d'administration de la MRC Pontiac du mois juin 2017.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mrs. Colleen Larivière and resolved to adopt the minutes of the June 2017 Administration meeting of the MRC Pontiac.

CARRIED

5 PRESENTATIONS

5.1 PIIRL PONTIAC- CIMA+ (9H30)

Luc Séguin

PIIRL Pontiac - Prochaines étapes
monsieur Luc Séguin, Ing
madame Camille Gélinas, Ing.

Présentation de CIMA+ sur le rapport d'étape du projet «Plan d'intervention en infrastructures routières locales»

Presentation by CIMA+ on the steps taken in the 'Intervention plan on local road infrastructure' project

Le préfet monsieur Durocher recommande que chaque municipalité demande ses questions sur le plan, suite à la présentation.

M. Séguin, CIMA, dit qu'il peut y avoir une présentation faite aux DGs pour expliquer le programme en détail. Celle-ci sera coordonné par Mme Natacha Guillemette, adjointe au directeur.

Warden Durocher recommends that on an individual basis each municipality ask their questions regarding the plan following the presentation.

M. Séguin, CIMA, says that there can be a presentation made to the DGs to explain the program in detail. This will be coordinate by Ms. Natacha Guillemette, assistant to the Director.

5.2 CHEMIN D'EAU

CHEMINS D'EAUX

Le préfet M. Durocher parle de l'annonce du 19 juin en ce qui concerne le chemin d'eau. Le MRC Pontiac sera maintenant visible sur les cartes, ce sont de bonnes nouvelles pour nous tous.

Warden Mr. Durocher speaks of the announcement of June 19th in regards with the chemin d'eau. The MRC Pontiac will now be visible on the maps, this is good news for all of us.

Centraide - United Way

Remerciement à M. Chakib Ahmimed qui a continué à promouvoir la Centraide. Le préfet Durocher dévoile une sculpture donnée à la MRC Pontiac en reconnaissance de nos efforts. 'Le petit loup', ce qui signifie que nous prenons soin des gens.

Thanks are given to Mr. Chakib Ahmimed who has continued the promoting of the United Way, Warden Durocher unveils a sculpture given to the MRC Pontiac in recognition of our efforts. 'Le petit loup', which means we care for the people.

Vélosympatique reconnaît également le travail acharné de M. Chakib Ahmimed et de la MRC Pontiac dans la promotion du cyclisme.

Vélosympatique also recognizes the hard work of Mr. Chakib Ahmimed and the MRC Pontiac in the promoting of cycling.

Changement historique dans la gouvernance de la direction de la MRC Pontiac, M. Gabriel Lance retourne à son ancien poste en tant que DGA et M. Bernard Roy deviendra Directeur général. Le préfet monsieur Durocher remercie publiquement M. Gabriel Lance pour son travail acharné, son dévouement, ses efforts et son soutien continu à la MRC Pontiac.

Historic change in the governance of the MRC Pontiac management, Mr. Gabriel Lance will return as DGA and Mr. Bernard Roy will become Director General. Warden Durocher publicly thanks Mr. Gabriel Lance, for all his hard work, his dedication, his efforts and his support and continued support for the MRC Pontiac.

Le préfet monsieur Durocher annonce également son intention de se présenter pour le poste de 'Préfet élu par suffrage universel' de la MRC Pontiac. Il déclare devant la table du conseil régional qu'il sera candidat par le poste de Préfet à l'élection du mois de novembre 2017.

Warden Durocher also announces his intention to run as the warden of the MRC Pontiac elected by universal suffrage. He declares in front of the regional council table that he will be a candidate for the Warden elected by universal suffrage for the MRC Pontiac during the November 2017 election.

Le conseiller régional s'exprime concernant le Chemin d'eau et les multiples attractions de la région du Pontiac supérieur, le fait que le Chemin d'eau officiel se termine à Mansfield-et-Pontefract. Le préfet monsieur Durocher s'accorde totalement avec les conseillers Sunstrum et Ranger, mais il signifie aussi que nous n'avons jamais été reconnus provinciaux, et oui, avec les promotions du Chemin d'eau, nous devons inclure tout le monde.

Bien que le conseiller Sunstrum soit d'accord que les employés de la MRC de Pontiac s'efforcent de promouvoir le Pontiac secteur ouest, mais indique également que les payeurs de taxes estiment qu'ils sont détachés de la MRC de Pontiac. La conseillère Doris Ranger mentionne le Fort William et Oiseau Rock. Le préfet monsieur Durocher rappelle de nouveau à tous que c'est un travail en cours et que toutes les municipalités sont inclus.

Further discussions regarding the Chemin d'eau and the multi attractions in the Upper Pontiac region, the fact that the official Chemin d'eau ends in Mansfield-et-Pontefract, Warden Durocher agrees totally with Councillors Sunstrum and Ranger, however he also signifies that we have never been recognized provincial, and yes with the promotions of the Chemin d'eau we will have to include everyone.

Although Councillor Sunstrum agrees the employees work hard to promote the Upper Pontiac but also says the rate payers feel they don't belong. Councillor Doris Ranger brings up Fort William and Oiseau Rock. Warden Durocher once again reminds everyone that this is a work in progress. This will include all the municipalities.

5.3 WILLIAM AMOS- (10H15)

**PRÉSENTATION de M. Will Amos, MP, sera reporté.
PRESENTATION of Mr. Will Amos, MP, is postponed.**

20 juin - courriel que monsieur Amos ne pourra être présent - la présentation est annulée.
June 20th - email received to say that Mr. Amos cannot be present - the presentation is cancelled.

6 PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD

Mr. Garry Ladouceur - 300 million de monsieur Coiteux - on se trouve ou?

Warden Durocher answers that there is a meeting next week, the FARR is a regional program, the Outaouais, we do not know the amount and we don't know where priorities are?

This is a program, not a fund, if you don't use it, you lose it. We would like to attribute the money towards projects that might happen in the future, but that is not the program at the moment. The money is for the Outaouais.

Tactical swat team - Mr. Ladouceur asks for an update.

Warden Durocher says the spokes man for the group is Mr. André Fortin, Warden Durocher cannot speak publicly at the the moment, however he reassures Mr. Ladouceur that they are present, they are meeting a lot of entrepreneurs, there will be announcements in the near future. Warden Durocher also mentions that people in Quebec City know who we are now.

Announcements will be made politically, the envelop is there and it is good for us.

Mr. Ladouceur asks about CNL, Warden Durocher says we are in contact with them and we are aware of the procedures they are undertaking, we are informed. Warden Durocher also mentions there is a visit of the site scheduled for the mayors in July.

Councillors Gibson, representative of the MRC Pontiac at CNL, says the public will have an opportunity to speak online in the fall regarding the study on Surface Disposal.

No translation - Aucune traduction

7 DEMANDE D'APPUI PISCINE PONTIAC SWIMMING POOL

RESOLUTION

C.M. 2017-06-05

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a été impliqué dans le comité Piscine Pontiac qui avait élaborer, en 2008, des plans pour la construction d'une piscine;

ATTENDU QUE ce comité avait identifié les besoins de la communauté et les retombées positives qu'auraient une piscine dans le Pontiac;

ATTENDU QUE du fait de l'absence d'une telle infrastructure, la MRC de Pontia a financé pendant plusieurs années un programme 'Apprendre à nager' qui met à disposition des familles un service d'autobus pour amener les enfants à la piscine de Pembroke (Ontario);

ATTENDU QUE ce programme est dispendieux pour la MRC de Pontiac et est exigeant pour les familles;

ATTENDU QUE le conseil régional a reçu la présentation d'un nouveau projet de piscine dans la municipalité de Fort-Coulonge, projet mené par un comité dont fait partie l'ancienne présidente du comité Piscine Pontiac Pool;

ATTENDU QUE la construction d'un centre aquatique à Fort-Coulonge s'avère être une bonne option puisqu'elle permet de répondre aux besoins des citoyens de l'ensemble de la MRC Pontiac;

ATTENDU QUE les aménagements, les autorisations, le zonage, les contraintes environnementales du futur centre aquatique doivent respectées toutes les exigences des normes de construction des différents ministères du Québec et du Canada impliquées dans les autorisations d'exploitation;

ATTENDU QUE la MRC Pontiac est offrir une aide technique au promoteur, notamment par le biais de son département du développement;

Il est proposé par la conseillère régionale madame Kathy Bélec et résolu d'appuyer le projet de piscine présenté au Conseil.

Il est aussi résolu que le Conseil régional recommande aux porteurs et concepteurs du projet de privilégier un bâtiment qui répond aux normes de développement durable dans la construction et l'exploitation du bâtiment.

Également proposé de demander qu'un plan d'affaire soit élaboré et qu'il inclut les frais d'entretien et d'exploitation à moyen terme de façon à s'assurer que les coûts d'opération puissent être couverts par les revenus autonomes ou autres revenus.

Et finalement résolu que le projet de piscine inclut les besoins actuels et futurs de la population pontissoise, notamment en matière d'accessibilité universelle.

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS the MRC de Pontiac was previously involved in the Pontiac Swimming Pool Committee, which had developed plans for the construction of a swimming pool in 2008;

WHEREAS this committee had identified the needs of the community and the positive impacts that a pool would have in the Pontiac;

WHEREAS because of the lack of such infrastructure, the Pontia MRC has financed for several years a 'Learning to Swim' program that provides families with a bus service to bring children to the Pembroke Pool (Ontario);

WHEREAS this program is expensive for the MRC of Pontiac and is required for families;

WHEREAS the Regional Council received the presentation of a new pool project in the municipality of Fort-Coulonge, a project led by a committee of which the former chair of the Pontiac Pool Committee is a member;

WHEREAS the construction of an aquatic center in Fort-Coulonge proves to be a good option since it allows to meet the needs of citizens throughout the MRC Pontiac;

WHEREAS the development, authorizations, zoning and environmental constraints of the future aquatic center must comply with all the requirements of the construction standards of the various Québec and Canadian departments involved in operating licenses;

WHEREAS the MRC Pontiac is offering technical assistance to the developer, notably through its development department;

It is moved by Regional Councillor Mrs. Kathy Bélec and resolved to support the pool project presented to the Council.

It is also resolved that the Regional Council recommends that project developers favor a building that meets sustainable development standards in the construction and operation of the building.

It is also requested that a business plan be developed and that it include maintenance and operating costs in the medium term in order to ensure that operating costs can be covered by self-sustaining revenues or other income.

Equally proposed that the pool project include the current and future needs of the population of Pontiac, particularly in terms of universal accessibility.

CARRIED

8 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION

8.1 CNL - VISITE | VISIT - 11 JUILLET - JULY

RESOLUTION

C.M. 2017-06-06

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Bill Stewart et résolu que le conseil régional de la MRC de Pontiac approuve et demande à Canadian Nuclear Laboratories (CNL) de permettre que si le maire d'une municipalité est absent pour la visite des lieux CNL prévue pour le 11 juillet 2017, que le pro-maire soit accepté en substitut.

Il est également résolu que les représentants médias de CHIP, 'the Equity' et le 'Journal du Pontiac' accompagnent les maires pendant la visite.

ADOPTÉE

non-official translation

It is moved by Regional Councilor Bill Stewart and resolved that the regional council of the MRC Pontiac approves and requests from Canadian Nuclear Laboratories that if a mayor is absent for the CNL site visit scheduled for July 11, 2017, that the pro-mayor be accepted as a substitute.

It is also resolved that the media representatives of CHIP, 'the Equity' and the 'Journal du Pontiac' accompany the mayors during the visit.

CARRIED

8.2 VENTE DE NON-PAIEMENT DE TAXES | LAND TAX SALE 9548-02-9616

RESOLUTION

C.M. 2017-06-07

CONTRAT - VT 2016 À M. SCOTT MANWELL POUR LE LOT 23-B-4, RANG 1, CANTON DE CLARENDON (MAT. # 9548-02-9616)

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Terry Murdock et résolu d'autoriser les représentants de la MRC de Pontiac, M. Gabriel Lance, Directeur général et secrétaire-trésorier et M. Raymond Durocher, Préfet à signer le contrat préparé par Me Mireille Alary pour le lot 23-B-4, rang 1, Canton de Clarendon (#9548-02-9616) qui a été vendu contre M. Gerald Walker et qui a été adjugé à M. Scott Manwell à la vente pour défaut de paiement de taxes le 12 mai 2016.

ADOPTÉE

DEED FOR 2016 LAND TAX SALE TO MR. SCOTT MANWELL FOR LOT 23-B-4, RANGE 1, TOWNSHIP OF CLARENDON (ROLL # 9548-02-9616)

It is moved by Regional councillor Terry Murdock and resolved to authorize the representatives for the MRC Pontiac, Mr. Gabriel Lance, Director General and Secretary-Treasurer and Mr. Raymond Durocher, Warden to sign the deed prepared by Notary Mireille Alary for lot 23-B-4, Range 1, Township of Clarendon (roll #9548-02-9616) that was sold against Mr. Gerald Walker and was adjudicated to Mr. Scott Manwell at the land tax sale held on May 12th 2016.

CARRIED

8.3 VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES | LAND TAX SALE 0479-74-0136

RESOLUTION

C.M. 2017-06-08

CONTRAT - VT 2016 À M. MARK RACINE POUR LE LOT 5 055 795 DU CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC (MAT. # 0479-74-0136)

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Brent Orr et résolu d'autoriser les représentants de la MRC de Pontiac, M. Gabriel Lance, Directeur général et secrétaire-trésorier et M. Raymond Durocher, Préfet à signer le contrat préparé par Me Mireille Alary pour les lots 5 055 795 du Cadastre du Québec situé sur le chemin Ranch à Otter Lake (mat. #0479-74-0136) qui a été vendu contre M. Michel Jeanvenne et qui a été adjugé à M. Mark Racine à la vente pour défaut de paiement de taxes le 12 mai 2016.

ADOPTÉE

non-official translation

DEED FOR 2016 LAND TAX SALE TO MR. MARK RACINE FOR LO 5 055 795 FOR THE OFFICIAL CADASTRE OF QUÉBEC (ROLL # 0479-74-0136)

It is moved by Regional councillor Mr. Brent Orr and resolved to authorize the representatives for the MRC Pontiac, Mr. Gabriel Lance, Director General and Secretary-Treasurer and Mr. Raymond Durocher, Warden to sign the deed prepared by Notary Mireille Alary for lot 5 055 795 of the Official Cadastre of Québec which is located on the Ranch Road in Otter Lake (roll #0479-74-0136) and was sold against Mr. Michel Jeanvenne and was adjudicated to Mr. Mark Racine at the land tax sale held on May 12th 2016.

CARRIED

8.4 VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES | LAND TAX SALE 4 786 277, 4 786 935, 4 786 936, 4 786 937, 4 786 938, 4 786 939

RESOLUTION

C.M. 2017-06-09

CONTRAT - VT 2016 À MME PAULA LÉGER POUR LES LOTS 4 786 277, 4 786 935, 4 786 936, 4 786 937, 4 786 938 ET 4 786 939 DU CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC (MAT.# 6772-47-7591)

Il est proposé par le conseiller régional madame Kim Cartier-Villeneuve et résolu d'autoriser les représentants de la MRC de Pontiac, M. Gabriel Lance, Directeur général et secrétaire-trésorier et M. Raymond Durocher, Préfet à signer le contrat préparé par Me Mireille Alary pour les lots 4 786 277, 4 786 935, 4 786 936, 4 786 937, 4 786 938 et 4 786 939 du Cadastre du Québec situés sur le chemin F à l'Isle-aux-Allumettes (mat. #6772-47-7591) qui ont été vendus contre la Succession de Paul Samson et la Succession de Marie Geneviève Lilianne Lafrance et qui ont été adjugés à Mme Paula Léger pour défaut de paiement de taxes le 12 mai 2016.

ADOPTÉE

Non-official translation

DEED FOR 2016 LAND TAX SALE TO MRS. PAULA LÉGER FOR LOTS 4 786 277, 4 786 935, 4 786 936, 4 786 937, 4 786 938 ET 4 786 939 OF THE OFFICIAL CADASTRE OF QUÉBEC (ROLL # 6772-47-7591)

It is moved by Regional Councillor Kim Cartier-Villeneuve and resolved to authorize the representatives for the MRC Pontiac, Mr. Gabriel Lance, Director General and Secretary-Treasurer and Mr. Raymond Durocher, Warden to sign the deed prepared by Notary Mireille Alary for lots 4 786 277, 4 786 935, 4 786 936, 4 786 937, 4 786 938 et 4 786 939 of the Official Cadastre of Québec which are located on road F in Allumettes Island (roll #6772-47-7591) and which were sold against the Estate of Mr. Paul Samson and the Estate of Mrs. Marie Geneviève Lilianne Lafrance and adjudicated to Mrs. Paula Léger for failure to pay taxes on May 12th 2016.

CARRIED

8.5 VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES | LAND TAX SALE 6776-34-4685

RESOLUTION

C.M. 2017-06-10

CONTRAT - VT 2016 À MME LINE NICOLE ALLARD POUR LE LOT 4 786 315 DU CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC (MAT. # 6776-34-4685)

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Alain Gagnon et résolu d'autoriser les représentants de la MRC de Pontiac, M. Gabriel Lance, Directeur général et secrétaire-trésorier et M. Raymond Durocher, Préfet à signer le contrat préparé par Me Mireille Alary pour les lots 4 786 315 du Cadastre du Québec situé sur le chemin Airport à l'Isle-aux-Allumettes (mat. #6776-34-4685) qui a été vendu contre M. John Ryan et qui a été adjugé à Mme Line Nicole Allard à la vente pour défaut de paiement de taxes le 12 mai 2016.

ADOPTÉE

non-official translation

DEED FOR 2016 LAND TAX SALE TO MRS. LINE NICOLE ALLARD FOR LOT 4 786 315 OF THE OFFICIAL CADASTRE OF QUÉBEC (ROLL # 6776-34-4685)

It is moved by Regional councillor Mr. Alain Gagnon and resolved to authorize the representatives for the MRC Pontiac, Mr. Gabriel Lance, Director General and Secretary-Treasurer and Mr. Raymond Durocher, Warden to sign the contract prepared by Notary Mireille Alary for lot 4 786 315 of the Official Cadastre of Québec which is located on the Airport Road in Allumettes Island (roll #6776-34-4685) was sold against Mr. John Ryan and was adjudicated to Mrs. Line Nicole Allard at the land tax sale held on May 12th 2016.

CARRIED

8.6 VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES | LAND TAX SALE 4 604 980**RESOLUTION**

C.M. 2017-06-11

CONTRAT - VT 2016 À MME LORNA MARY GLEASON POUR LE LOT 4 604 980) DU CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC (MAT. # 5083-82-3781)

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Carl Mayer et résolu d'autoriser les représentants de la MRC de Pontiac, M. Gabriel Lance, Directeur général et secrétaire-trésorier et M. Raymond Durocher, Préfet à signer le contrat préparé par Me Mireille Alary pour les lots 4 604 980 du Cadastre du Québec situé sur le chemin de la Culbute à l'Isle-aux-Allumettes (mat. #5083-82-3781) qui a été vendu contre Mme Elizabeth Collins Campbell et M. Roy Buchwald et a été adjugé à Mme Lorna Mary Gleason à la vente pour défaut de paiement de taxes le 12 mai 2016.

ADOPTÉE

non-official translation

DEED FOR 2016 LAND TAX SALE TO MRS. LORNA MARY GLEASON FOR THE LOT 4 604 980 OF THE OFFICIAL CADASTRE OF QUÉBEC (ROLL # 5083-82-3781)

It is moved by Regional Councillor Mr. Carl Mayer and resolved to authorize the representatives for the MRC Pontiac, Mr. Gabriel Lance, Director General and Secretary-Treasurer and Mr. Raymond Durocher,

Warden to sign the deed prepared by Notary Mireille Alary for lot 4 604 980 in the Official Cadastre of Québec which is located on the Culbute Road in Allumette Island (roll #5083-82-3781) that was sold against Mrs. Elizabeth Collins Campbell and Mr. Roy Buchwald and was adjudicated to Mrs. Lorna Mary Gleason at the land tax sale held on May 12th 2016.

CARRIED

8.7 PLAN DE DÉVELOPPEMENT MRC PONTIAC 2017 - TRANSPORT COLLECTIF

M. Murdock demande si une municipalité peut avoir un permis de taxi ou un permis de transport public. Il souhaiterait plus d'informations à ce sujet. Le département de développement économique fera des suivis.

Mr. Murdock asks if a municipality can have a taxi licenses, or public transportation license. He would like more information regarding this. The economical development department will look into this.

Nous enregistrons l'arrivée de madame Natacha Guillemette
We register the arrival of Mrs. Natacha Guillemette

RESOLUTION

C.M. 2017-06-12

PLAN DE développement du transport collectif 2017 pour la MRC de Pontiac et TransporAction Pontiac

CONSIDÉRANT le transport collectif et adapté dans la MRC de Pontiac conformément aux articles 678.0.2.1 et suivants du Code municipal du Québec, la MRC de Pontiac a déclaré sa compétence, le 22 juin 2010, à l'égard de l'ensemble des municipalités locales dont le territoire est compris dans le sien, et ce, pour la gestion du transport collectif de personnes incluant le transport adapté par le biais du règlement numéro 163-2010.

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la MRC a conclu une entente de services TransporAction Pontiac afin que celle-ci offre, maintienne et développe le service de transport adapté et collectif sur son territoire.

CONSIDÉRANT QUE grâce à cette entente, ladite corporation bénéficie de subventions provenant du MTQ, notamment, par l'entremise du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural et le Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées.

CONSIDÉRANT QUE TransporAction Pontiac (TAP) est un service de transport collectif et adapté. Il permet à la population pontissoise, répartie sur un territoire immense, de se déplacer et d'avoir accès à des services.

CONSIDÉRANT QUE pour obtenir la subvention, les organismes doivent confirmer le montant de leur participation par résolution et produire le plan de développement du transport collectif conforme à l'article 13 c) des Modalités d'application 2014 (annexe 4).

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac a produit au MTQ les documents requis pour sa demande de subvention au montant de 75 000\$ et que celle-ci est conforme aux exigences contenues dans les modalités d'application du Programme d'aide gouvernemental à l'amélioration des services en transport collectif.

Il est proposé par la conseillère régionale madame Colleen Larivière et résolu d'appuyer le dépôt du document '**Plan de développement du transport collectif 2017 pour la MRC de Pontiac et TransporAction Pontiac**' afin de continuer à offrir aux aînés et aux jeunes familles défavorisées des municipalités du territoire, des services de transport collectif qui sont peu ou pas accessibles autrement.

ADOPTÉE

non-official translation

Development Plan for the 2017 Collective transit for the MRC Pontiac and TransporAction Pontiac

WHEREAS collective and adapted transit in the MRC Pontiac in conformity with act 678.0.2.1 and following of the Municipal Code of Québec, the MRC Pontiac affirmed its jurisdiction, on June 22, 2010, in respect of all the local municipalities whose territory is situated within its own, and that, for the management of public transport of people, including adapted transportation as indicated in Bylaw number 163-2010.

WHEREAS to do this, the MRC Pontiac entered into a service agreement with TransporAction so that they can provide, maintain and develop the Para-transit service for the territory.

WHEREAS through this agreement, the said corporation receives funding from the MTQ, including through the government assistance program for public transit in rural areas and the government assistance program for adapted transportation for people with disabilities.

WHEREAS TransporAction Pontiac (TAP) is an adapted public transit service. It enables the population of the Pontiac that is spread over a vast area, to move and have access to various services.

WHEREAS in order to receive the grant, the organizations must confirm the amount of participation by resolution and produce a public transit development plan in accordance with Article 13 c) 2014 Implementing rules (Appendix 4).

WHEREAS the MRC Pontiac produced to the MTQ the documents required for the grant application of \$ 75,000 and it complies with the requirements in the application for a government assistance program for improving public transit services;

It is proposed by the Regional Councillor Mrs. Colleen Larivière and resolved to support the filing of the document 'Development Plan for the 2017 Collective transit for the MRC Pontiac and TransporAction Pontiac' in order to continue to provide seniors and young needy families of the municipalities on the territory, services for collective transit that are few or otherwise not available.

CARRIED

8.8 AVIS DE MOTION -240-2017 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AU PRÉFET DE LA MRC PONTIAC

RESOLUTION

AVIS DE MOTION 240-2017

Conseiller régional monsieur Winston Sunstrum donne un **AVIS DE MOTION** pour un règlement portant le numéro 240-2017 concernant le code d'éthique et de déontologie applicable au préfet de la MRC de Pontiac

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le Conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement a été remise aux membres du Conseil avant la présente séance.

NOTICE OF MOTION 240-2017 – CODE OF ETHICS AND CONDUCT APPLICABLE TO THE WARDEN OF THE MRC PONTIAC

Regional Councillor Mr. Winston Sunstrum gives a NOTICE OF MOTION for a Bylaw bearing the number 240-2017 concerning the code of ethics and conduct applicable to the Warden of the MRC Pontiac

In addition, in order to clarify the scope of this notice of motion and to waive the reading of the said Bylaw at the time of its adoption, a copy of the Bylaw was distributed to the members of the Council before the present meeting.

8.9 PROJET DE RÈGLEMENT 240-2017 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LE PRÉFET ÉLU AU SUFFRAGE UNIVERSEL

Dépôt du projet de règlement 240-2017 portant sur le Code d'éthique et de déontologie du préfet élu au suffrage universel lors des élections du 5 novembre 2017.

INFORMATION

Tabling of draft Bylaw 240-2017 on the Code of ethics and conduct of the elected Warden by universal suffrage in the elections of November 5th 2017.

8.10 RÈGLEMENT NUMÉRO 238-2017 ÉTABLISSANT LA RÉMUNÉRATION PAYABLE POUR LE PERSONNEL ÉLECTORAL DE LA MRC DE PONTIAC

Le conseiller régional M. Terry Murdock demande que ces informations soient rendues publiques, les dates, les délais, les responsabilités.

Monsieur Bernard Roy, DGA, annonce que l'information sera disponible sur le site, très bientôt. Le vrai travail commencera le 1er septembre et se poursuivra jusqu'à l'élection du 5 novembre.

M. Roy, DGA et Président de l'élection, annonce qu'il y a présentement 2 candidats officiels enregistrés. Mme Charlotte L'Ecuyer et M. Raymond Durocher.

Regional Councillor Mr. Terry Murdock request that this information be made public, dates, deadlines, responsibilities.

Mr. Bernard Roy, DGA, announces that the information is being made available on the website, very soon. The real job will begin on September 1st and will continue until the November 5th election.

Mr. Roy, DGA and returning officer, announces that there are presently 2 official candidates registered. Mrs. Charlotte L'Ecuyer and Mr. Raymond Durocher.

RESOLUTION

C.M. 2017-06-14

ATTENDU qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 88 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E 202), la MRC de Pontiac peut établir des tarifs de

rémunération ou d'allocation de son personnel électoral différents de ceux établis par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la rémunération des officiers d'élection de la MRC;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance tenue le 16 mai 2017.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère régionale, Colleen Larivière, et résolu unanimement que le règlement portant le numéro 238-2017, soit et est adopté.

ADOPTÉE

BYLAW NUMBER 238-2017 ESTABLISHING THE PAYABLE REMUNERATION FOR ELECTORAL PERSONNEL OF THE MRC PONTIAC

WHEREAS under the second paragraph of section 88 of the Act respecting elections and referendums in municipalities (RSQ, c. E 202), the MRC Pontiac may establish rates for the remuneration or allocation of its electoral staff different from those established by the Minister of Municipal Affairs and Land Occupancy;

WHEREAS it is expedient to change the remuneration of election officers of the MRC;

WHEREAS a notice of motion was given at the meeting held on May 16, 2017.

CONSEQUENTLY, it is moved by Regional Councilor, Colleen Larivière and unanimously resolved that By-law number 238-2017 be and is hereby adopted and that the following By-law be enacted and decreed.

CARRIED

8.11 RÈGLEMENT NUMÉRO 239-2017 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DU PRÉFET ÉLU AU SUFFRAGE UNIVERSEL

M. Sunstrum enregistre sa dissidence en raison que la valeur ne reflète pas l'importance de ce poste. Deuxièmement, elle réduit considérablement le nombre de candidats, il aimerait voir un montant de 65 000\$ en allant jusqu'à 70 000\$. Il voudrait que cela soit ajusté dans le budget de l'automne.

Mr. Sunstrum registers his dissidence against because the value doesn't reflect the importance of this job.

Secondly it significantly narrows the pool of candidates, he would like to see 65,000\$ that works up to 70,000\$. He would like this to be adjusted in the fall budget.

RESOLUTION

C.M. 2017-06-15

ATTENDU que le conseil a adopté le règlement numéro 237-2017 décrétant que le préfet de la MRC de Pontiac est élu conformément aux dispositions de l'article 210.29.02 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (au suffrage universel);

ATTENDU que la Loi sur le traitement des élus municipaux stipule les dispositions applicables à l'adoption d'un règlement de rémunération des élus municipaux;

ATTENDU qu'il y a lieu d'établir la rémunération du préfet élu qui occupera cette fonction à temps plein, suite à l'élection du 5 novembre 2017;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance tenue le 16 mai 2017.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller régional, Alain Gagnon et résolu unanimement que le règlement portant le numéro 239-2017, soit et est adopté.

LE VOTE EST APPELÉ :

12 représentants votent « POUR »;

5 représentants votent « CONTRE »;

Conseillers Brent Orr, John Armstrong, Gaétan Graveline, Winston Sunstrum et Madame Sandra Murray, inscrivent leur dissidence.

La résolution portant le numéro de référence C.M. 2017-06-15 est réputée être adoptée sur division.

NON-OFFICIAL TRANSLATION

WHEREAS Council adopted Bylaw number 237-2017 that decrees that the Warden of the MRC Pontiac is elected in accordance with the provisions of section 210.29.02 of the Act respecting municipal territorial organization (by universal suffrage);

WHEREAS the Act respecting the remuneration of elected municipal officers stipulates the provisions applicable to the adoption of a Bylaw respecting the remuneration of elected municipal officers;

WHEREAS it is necessary to establish the remuneration of the elected Warden who will occupy this position full time, following the election of November 5, 2017;

WHEREAS a notice of motion was given at the meeting held on May 16, 2017.

CONSEQUENTLY, it is moved by Regional Councilor, Alain Gagnon, and unanimously resolved that by-law number 239-2017 be and is hereby adopted and that the following By-law be enacted and decreed.

THE VOTE IS CALLED:

12 representatives vote "FOR";

5 representative votes "AGAINST";

Councillors John Armstrong, Brent Orr, Gaétan Graveline, Winston Suntrum and Sandra Murray registers his dissidence.

The motion carrying the number C.M. 2017-06-15 is renowned carried with a majority.

minimum amount - vote: Bill ,Jim , Donald, Doris, Carl, Terry, Kathy, Colleen, Kim, David, Lynne, Alain
against - Brent Orr, John Armstrong, Sandra Murray, Gaétan Graveline and Winston Sunstrum

8.12 ADOPTION BUDGET ÉLECTORAL 2017

RESOLUTION

C.M. 2017-06-16

Considérant que M. Bernard Roy a été désigné à titre de président d'élections du préfet au suffrage universel en 2017, en vertu d'une décision de la Commission municipale du Québec rendue lors de sa séance du 25 avril 2017;

Considérant que ce dernier a soumis des prévisions de dépenses de 27 941\$ sans scrutin et de 65 490\$ s'il y a un scrutin.

En conséquence, il est proposé par le conseiller régional monsieur Brent Orr et résolu d'adopter les prévisions budgétaires déposées par le président d'élection et d'autoriser le directeur général Gabriel Lance à signer le protocole d'entente concernant le versement de la rémunération du personnel électoral, les sommes allouées étant déjà fixées par règlement.

ADOPTÉE

non-official translation

Adoption of the election budget by PRESIDENT OF THE ELECTION MR Bernard Roy and authorization to sign the fee remittance protocol

Considering that Mr. Bernard Roy has been appointed as president of elections for the Warden by universal suffrage in 2017, by virtue of a decision of the Québec Municipal Commission rendered at its meeting of April 25, 2017;

Considering that the latter submitted estimates of \$ 27,941 without a ballot and \$ 65 490 if there is a ballot.

Accordingly, it is moved by Regional Councilor Mr. Brent Orr and resolved to adopt the estimates tabled by the Returning Officer and to authorize the Director General Gabriel Lance to sign the Memorandum of Understanding respecting the payment of the remuneration of Electoral staff, the amounts allocated being already fixed by Bylaw.

CARRIED

8.13 AVIS PUBLIQUE - PRÉFET ÉLU PAR SUFFRAGE UNIVERSEL

RESOLUTION

C.M. 2017-06-13

Il est proposé par le conseiller régional M. Winston Sunstrum et a résolu qu'un avis public sera publié dans les journaux locaux afin de donner au public l'information disponible et les coordonnées de M.

Bernard Roy, président d'élection de la MRC Pontiac.

ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Mr. Winston Sunstrum and resolved that a public notice will be published in local papers in order to give the public the information available and the contact information of Mr. Bernard Roy, returning officer of the MRC Pontiac.

CARRIED

8.14 ACHAT DU LOGICIEL SYGEM-ÉLECTIONS

RESOLUTION

C.M. 2017-06-17

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac tiendra sa première d'élection pour élire un préfet au suffrage universel le 5 novembre prochain;

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac compte plus de 14 000 \$ électeurs sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac juge opportun de se doter d'outils essentiels pour bien mener cette première élection équitablement;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller régional madame Sandra Murray et résolu de s'acquérir le logiciel SYGEM "ÉLECTIONS" pour la gestion du processus électoral au montant de 3 950 \$ taxes applicables.

ADOPTÉE

NON-OFFICIAL TRANSLATION

CONSIDERING that the MRC Pontiac will hold its first election to elect a Warden by universal suffrage on November 5th 2017;

CONSIDERING that the MRC Pontiac has more than 14 000 \$ electors in its territory;

CONSIDERING the MRC Pontiac deems it expedient to equip itself with the essential tools to carry out this first election fairly;

For these reasons, it is proposed by Regional Councilor Mrs. Sandra Murray and resolved to acquire SYGEM "ELECTIONS" software for the management of the electoral process in the amount of \$ 3,950 applicable taxes.

CARRIED

8.15 NOMINATION DE M. BERNARD ROY COMME DG DE LA MRC PONTIAC ET M. GABRIEL LANCE COMME DGA

RESOLUTION

C.M. 2017-06-18

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Terry Murdock et résolu de nommer monsieur Bernard Roy comme directeur général de la MRC Pontiac et monsieur Gabriel Lance comme directeur général adjoint effective le 1 juillet 2017.

ADOPTÉE

It is moved by regional councillor Mr. Terry Murdock and resolved to appoint Mr. Bernard Roy as Director General of the MRC Pontiac and Mr. Gabriel Lance as Assistant Director General as of July 1st 2017.

CARRIED

8.16 RECONNAISSANCE ET FÉLICITATIONS POUR M. GABRIEL LANCE

RESOLUTION

C.M. 2017-06-19

CONSIDÉRANT son dévouement envers les élus et les employés de la MRC Pontiac;
CONSIDÉRANT sa conduite et sa vision pour l'avenir;
CONSIDÉRANT son honnêteté et son intégrité;
CONSIDÉRANT que c'était une condition de M. Lance lorsqu'il est entré dans le poste de Directeur Général il y a plus d'un an;

Il est résolu à l'**UNANIMITÉ** que le conseil régional de la MRC Pontiac reconnaît et remercie M. Gabriel Lance pour son service de Directeur général de la MRC Pontiac et honore sa demande de retour au poste de Directeur général adjoint de la MRC Pontiac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

NON-OFFICIAL TRANSLATION

CONSIDERING his dedication towards the elected officials and to the employees of the MRC Pontiac;
CONSIDERING his drive and vision for the future;
CONSIDERING his honesty and integrity;
CONSIDERING this was a condition of Mr. Lance when he stepped into the position of Director General over a year ago;

It is **UNANIMOUSLY** resolved that the regional council of the MRC Pontiac thanks and recognizes Mr Gabriel Lance for his service as Director General of the MRC Pontiac and honours his request to return to the position of Assistant Director General of the MRC Pontiac.

UNANIMOUSLY CARRIED

8.17 AUTORISATION À SIGNER DG ET DG ADJOINT

RESOLUTION

C.M. 2017-06-20

Autorisation au PRÉFET, directeur général et au directeur général adjoint à signer pour et au nom de la Municipalité régionale de comté de Pontiac

Il est proposé par le conseiller régional madame Kim Cartier Villeneuve et résolu d'autoriser le préfet, monsieur Raymond Durocher, le directeur général, monsieur Bernard roy et le directeur général adjoint, monsieur Gabriel Lance à signer pour et au nom de la Municipalité régionale de comté de Pontiac tous les documents relatifs servant à la bonne gestion de la MRC de Pontiac et pour toute convention d'entente.

Il est également résolu que cette résolution sera renouvelée à chaque année.

ADOPTÉE

non-official translation

AUTHORIZATION OF THE WARDEN, DIRECTOR GENERAL AND THE ASSISTANT DIRECTOR GENERAL TO SIGN FOR AND ON BEHALF OF THE GOOD MANAGEMENT OF REGIONAL COUNTY MUNICIPALITY OF PONTIAC

It was moved by Regional Councillor Mrs. Kim Cartier-Villeneuve and resolved to authorize the Warden Mr. Raymond Durocher, the director general, Mr. Bernard Roy, and assistant Director General, Mr. Gabriel Lance, of the MRC Pontiac to sign for and on behalf of the Regional County Municipality of Pontiac for all documents relating to good management of the MRC Pontiac as well as for all renewal of agreements.

It is also resolved that this resolution be renewed annually.

CARRIED

9 FINANCES

RESOLUTION

C.M. 2017-06-21

LISTE DES COMPTES A PAYER ET LA LISTE DES COMPTES PAYÉS

Il est proposé par le conseiller régional M. John Armstrong et unanimement résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant de 77 972.69\$ de la liste des comptes à payer de la MRC de Pontiac, et le montant de 239 326.50\$ de la liste des comptes payés.

APPROBATION DES DÉPENSES DE VOYAGE ET D'AFFAIRES DES ÉLUS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est également résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant payé pour les dépenses de frais de voyage et d'affaires des élus de la MRC de Pontiac au montant de 1 864.95\$ pour les périodes de paie 10,11 et 12 pour l'année 2017.

ADOPTÉE

NON-OFFICIAL TRANSLATION

LISTS OF ACCOUNTS PAYABLE AND LIST OF PAYMENTS

It is moved by Regional Councillor Mr. John Armstrong and resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the list of accounts payable in the amount of \$77 972.69 and the list of payments in the amount of \$239 326.50.

APPROVAL OF THE TRAVEL AND BUSINESS EXPENSES OF ELECTED OFFICIALS SINCE THE LAST MEETING

It is also resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the amount paid for the travel and business expenses of the elected officials of the MRC Pontiac in the amount of \$1 864.95 for pay periods 10,11 and 12 of the year 2017.

10 FACTURES PÉRIODE ESTIVALE| SUMMER INVOICES

RESOLUTION

C.M. 2017-06-22

FACTURES PÉRIODE ESTIVALE

Il est proposé par la conseillère régionale madame Kim Cartier-Villeneuve et résolu de mandater le préfet, monsieur Raymond Durocher, et le directeur général, monsieur Bernard Roy, d'approuver pour et au nom de la MRC de Pontiac les factures à payer pour la période estivale de 2017.

ADOPTÉE

non-official translation

SUMMER INVOICES

It is moved by Regional Councillor Mrs. Kim Cartier-Villeneuve and resolved to mandate the Warden, Mr. Raymond Durocher, and the Director General, Mr. Bernard Roy, to approve for on behalf of the MRC Pontiac the bills to be paid for the summer 2017 period.

CARRIED

11 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMICAL DEVELOPMENT

11.1 RECOMMANDATION DONS ET COMMANDITES | RECOMMENDATIONS DONATIONS AND SPONSORS

11.1.1 PROJET DE CAMP D'ART SUR LA RIVIÈRE DUMOINE

RESOLUTION

C.M. 2017-06-23

ATTENDU QUE le camp d'art sur la rivière Dumoine est une occasion pour la MRC de Pontiac d'encourager la pratique des arts et de se faire connaître d'un public extérieur au Pontiac;

ATTENDU QUE le département de développement économique a étudié la demande et la recommande favorablement;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Bill Stewart et résolu de faire une commandite de 500 \$ pour le projet de camp d'art sur la rivière Dumoine en échange de visibilité dans toutes les promotions, publications et médias sociaux. Il est aussi proposé d'exposer une oeuvre dans le bureau d'accueil de la MRC.

ADOPTÉE

NON-OFFICIAL TRANSLATION

WHEREAS the art camp on the Dumoine River is an opportunity for the MRC Pontiac to encourage the arts and to make themselves known to a public outside of the Pontiac;

WHEREAS the economic develop department has studied and favorably recommends this file;

It is moved by Regional councillor Mr. Bill Stewart and resolved to make a \$ 500 sponsorship for the Dumoine River Art Camp Project in exchange for visibility in all promotions, publications and social media. It is also proposed to exhibit a work in the reception office of the MRC.

CARRIED

11.1.2 FONDATION DE RECHERCHE DE CYSTINOSE

RESOLUTION

C.M. 2017-06-24

ATTENDU QUE la Fondation de recherche de Cystinose fait de la recherche sur une maladie dégénérative dont est atteint une enfant du Pontiac:

ATTENDU QUE le département de développement économique a étudié la demande et la recommande favorablement;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Brent Orr de faire un don de 100 \$ pour le tournoi de golf et de demander qu'une pancarte identifiant la MRC de Pontiac soit installée sur le terrain lors de l'événement.

ADOPTÉE

Non-official translation

WHEREAS the Cystinosis Research Foundation is conducting research on a degenerative disease that affects a child of the Pontiac:

WHEREAS the Department of Economic Development has reviewed and positively recommended the application;

It is proposed by Regional Councillor Mr. Brent Orr and resolved to donate \$ 100 for the golf tournament and request that a sign identifying the Pontiac MRC be installed on the field during the event.

CARRIED

11.1.3 TOURNOI DE GOLF - UPPER PONTIAC SPORTS COMPLEX ET RÉSIDENCE MEILLEUR**RESOLUTION**

C.M. 2017-06-25

ATTENDU QUE le Upper Pontiac Sports Complex et Résidence Meilleur organisent un tournoi de golf dont les bénéfices seront redistribués entre les différents organismes de l'ouest du Pontiac

ATTENDU QUE le département de développement économique a étudié la demande et la recommande favorablement;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Jim Gibson et résolu d'offrir une commandite de 250 \$ et que le logo de la MRC de Pontiac soit inclus dans les outils de promotion, publications, médias sociaux, qu'une pancarte identifiant la MRC soit installée pendant le tournoi de golf et que la MRC soit mentionnée comme commanditaire lors du souper et dans le bulletin paroissial.

ADOPTÉE

Non-official translation

WHEREAS the Upper Pontiac Sports Complex and Résidence Meilleur are organizing a golf tournament, the benefits of which will be redistributed among the various organizations in the west of the MRC Pontiac

WHEREAS the Department of Economic Development has reviewed and positively recommended the application;

It is proposed by Regional Councillor Mr. Jim Gibson and resolved to make a \$ 250 sponsorship and that the MRC Pontiac logo be included in the promotional, publications and social media tools, that a sign identifying the MRC Pontiac be installed during the Golf tournament and that the MRC be mentioned as a sponsor during the dinner and in the parish bulletin.

CARRIED

11.1.4 ISLAND FESTIVAL - ISLES AUX ALLUMETTES

RESOLUTION

C.M. 2017-06-26

ATTENDU QUE la municipalité de L'Isle-aux-Allumettes organise une journée d'activités familiales

Il est proposé par le conseiller régional monsieur David Rochon que la MRC de Pontiac attribue une commandite de 300 \$ à la municipalité de L'Isle-aux-Allumettes en échange d'une visibilité dans les outils promotionnels, les publications et les annonces radio en Ontario et au Québec.

ADOPTÉE

NON-OFFICIAL TRANSLATION

WHEREAS the municipality of L'Isle-aux-Allumettes organizes a day of family activities;

It is proposed by Regional Councillor Mr. David Rochon that the MRC Pontiac award a \$300 sponsorship to the municipality of L'Isle-aux-Allumettes in exchange for visibility in promotional materials, publications and radio advertisements in Ontario and Quebec.

CARRIED

11.1.5 AMPHIBIOUS CHALLENGE - SHEENBORO

RESOLUTION

C.M. 2017-06-27

ATTENDU QUE le Amphibious Challenge est une course unique au Canada et qu'elle est une étape qualificative pour le championnat mondial

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac souhaite soutenir cet événement et encourage sa pérennité

ATTENDU QUE la demande a été faite par une entreprise privée

ATTENDU QUE les entreprises privées ne sont pas admissibles selon les critères de la Politique de dons et commandites de la MRC de Pontiac

Il est proposé madame Kim Cartier-Villeneuve de ne pas octroyer de commandite à cet

événement. Il est aussi proposé de renvoyer la demande au comité d'investissement pour que l'entreprise soit soutenue par le biais d'une subvention de la Politique de soutien aux entreprises.

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS the Amphibious Challenge is a unique event in Canada and is a qualifying race for the world championship;

WHEREAS the MRC Pontiac wishes to support this event and encourages its development;

WHEREAS the application was made by a private company;

WHEREAS private companies are not eligible according to the criteria of the MRC Pontiac Donation and sponsors policy;

It is proposed by Regional Councillor Mrs. Kim Cartier-Villeneuve not to sponsor this event. It is also proposed to refer the application to the Investment Committee for support through the Business Support program.

CARRIED

11.1.6 CENTRE D'AIDE - HELP CENTER

RESOLUTION

C.M. 2017-06-28

Il est proposé par le conseiller régional Gaétan Graveline et résolu de faire un don d'un montant de 100 \$ sans l'achat du billet.

LE VOTE EST APPELÉ :

1 représentant vote « CONTRE »;

Conseiller monsieur Terry Murdock, inscrit son dissidence.

La résolution portant le numéro de référence C.M. 2017-06-28 est réputée être adoptée sur division.

non-official translation

It is moved by Regional Councillor Mr. Gaétan Graveline and resolved to donate the amount of \$100 to the organisation without the purchase of a raffle ticket.

THE VOTE IS CALLED:

1 representative votes "AGAINST";

Councillor Mr. Terry Murdock registers his dissidence.

11.2 CONFÉRENCE DE PRESSE - ANNONCE VÉLOSYPATHIQUE

INFORMATION

11.3 APPUI POLITIQUE DU PLAN D'ACTION PLEIN AIR DE LOISIR SPORT OUTAOUAIS

RESOLUTION

C.M. 2017-06-29

ATTENDU QUE la MRC Pontiac souhaite développer une offre de plein air structurée et organisée dans la région;

ATTENDU QUE la MRC Pontiac travaille depuis plusieurs années au développement d'activités de plein air, notamment par le biais de son réseau de sentiers;

ATTENDU QUE la démarche régionale de Loisir Sport Outaouais vise à exploiter le plein air dans chacun des territoires de l'Outaouais;

ATTENDU QUE la MRC Pontiac veut exploiter le plein potentiel du plein air avec un plan d'action adapté à sa région en plus d'adhérer pleinement au plan d'action plein air Outaouais proposé par Loisir Sport Outaouais (LSO);

ATTENDU QUE la MRC Pontiac veut que le plein air contribue à la vitalité de l'industrie touristique de la région;

ATTENDU QUE la MRC Pontiac souhaite mettre en valeur ses espaces naturels et les rendre accessible par le biais d'animation ou d'infrastructures ;

ATTENDU QUE la MRC Pontiac planifie d'inclure dans son plan d'action local de plein air les activités de loisir en véhicule motorisé sur les sentiers autorisés;

ATTENDU QUE le département de la géomatique de la MRC Pontiac utilise des logiciels cartographiques dans lesquels le réseau de sentier ou autres sites de plein air sont déjà inventoriés;

Il est proposé par la conseillère régionale madame Kathy Bélec et résolu:

1° de collaborer au la réalisation du plan d'action Outaouais 2017/2025 de LSO par le biais de son département du développement;

2° d'impliquer comme contribution de la MRC Pontiac la responsable en tourisme, en collaboration avec l'agence de Traitement de l'Information Numérique de l'Outaouais partenaire en matière entre autres d'aménagement, pour le projet portail des infrastructures en plein air de l'Outaouais selon les besoins identifiées au préalable par le comité Table plein air pour la carte qui sera disponible sur le portail;

3° de travailler en commun accord avec LSO pour l'identification d'une action prioritaire identifiée par la MRC Pontiac dans une philosophie d'améliorer l'accessibilité aux sites et identifier les portes d'accès plein air de la région, de diversifier l'offre au niveau du loisir et du tourisme et d'amener les gens à pratiquer le sport en plein air.

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS the MRC Pontiac wishes to develop a structured and organized open-air offer in the region;

WHEREAS the MRC Pontiac has been working for several years to develop outdoor activities, notably through its network of trails;

WHEREAS the regional approach of Loisir Sport Outaouais aims to exploit the open air in each of the territories of the Outaouais;

WHEREAS the MRC Pontiac wants to exploit the full potential of the outdoors with a plan of action adapted to its region in addition to fully adhere to the Outdoor Outaouais action plan proposed by Loisir Sport Outaouais (LSO);

WHEREAS the MRC Pontiac wants the open air to contribute to the vitality of the tourism industry in the region;

WHEREAS the MRC Pontiac wishes to develop its natural spaces and make them accessible through animation or infrastructures;

WHEREAS the MRC Pontiac plans to include in its local outdoor action plan recreational activities by motorized vehicle on authorized trails;

WHEREAS the Pontiac MRC's geomatics department uses cartographic software in which the trail system or other outdoor sites are already inventoried;

It is proposed by Regional councillor Mrs. Kathy Bélec and resolved;

1. to collaborate in the implementation of the LSO 2017-2025 Outaouais action plan through its development department;
2. to involve the tourism manager, as a contribution from the MRC Pontiac, in collaboration with the Digital Outaouais Information Processing Agency, which is a partner in the development of the infrastructure **portail des infrastructures en plein air de l'Outaouais** according to the needs previously identified by the Plein-air Committee for the map that will be available on the portal;
3. to work in agreement with LSO to identify priority actions identified by the MRC Pontiac in a philosophy to improve accessibility to sites and identify outdoor access doors in the region; to diversify offers and the leisure and tourism level and to get people to practice outdoor sport.

CARRIED

11.4 CYCLOPARC PPJ

11.4.1 RÉSOLUTION WALTHAM

RESOLUTION

C.M. 2017-06-30

ATTENDU QUE la municipalité de Waltham a envoyé la résolution 03-02-05-17 à la MRC de Pontiac

ATTENDU QUE la municipalité propose l'utilisation des accotements de la 148 pour que les quads puissent venir jusqu'au village de Waltham

ATTENDU QUE la deuxième option est d'utiliser la piste cyclable PPJ sur une longueur de 2.4 km;

ATTENDU QUE les accotements disponibles le long de la PPJ sont très étroits étant donné que la piste est située entre la rivière des Outaouais et la route;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC n'a pas reçu d'avis du MTQ pour cette demande;

ATTENDU QUE les demandes ont lieu au cas par cas sans présentation globale du réseau de sentiers, les objectifs et les besoins spécifiques;

Il est proposé le conseiller régional monsieur Bill Stewart et résolu que le club quad dépose une demande globale qui présente les objectifs du développement de nouveaux sentiers et les besoins quant à l'utilisation de chemins municipaux. Il est aussi proposé que le club obtienne un avis du MTQ pour pouvoir utiliser le pont qui traverse à L'Isle-aux-Allumettes et d'inclure ce besoin dans le plan global de développement des sentiers quad. Enfin, il est proposé que le département du développement accompagne le club dans leurs démarches.

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS the Municipality of Waltham sent a resolution 03-02-05-17 to the MRC Pontiac;

WHEREAS the municipality proposes that quads use the shoulders on highway 148 to come to the village of Waltham;

WHEREAS the second option is to use the PPJ bike path on 2.4 km;

WHEREAS the shoulders available along the PPJ are very narrow as the trail is between the Ottawa River and the road;

WHEREAS the regional council has not received any opinion from the MTQ for this application;

WHEREAS requests are made on a case-by-case basis without a comprehensive presentation of the trail system, objectives and specific needs;

It is proposed by Regional Councillor Mr. Bill Stewart and resolved that the quad club submit a global plan that outlines the objectives of the development of new trails and the needs for the use of municipal roads. It is also proposed that the club obtain a notice from the MTQ to use the bridge crossing to L'Isle-aux-Allumettes and include this need in the overall plan for the development of ATV trails. Finally, it is proposed that the development department accompany the club in their

efforts.

CARRIED

11.4.2 PONCEAU / CULVERT

RESOLUTION

C.M. 2017-06-31

ATTENDU QU' un ponceau s'est effondré suite aux pluies printannières

ATTENDU QUE la réparation de ce ponceau est urgente pour la sécurité des usagers;

ATTENDU QU'un rapport d'ingénieur prévoit les travaux nécessaires;

ATTENDU QUE la MRC avait prévu un budget total de 165 000 \$ pour l'entretien de la PPJ via son Fonds de développement du territoire;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Alain Gagnon et résolu d'accepter le rapport d'ingénieur et de procéder à l'appel d'offres pour effectuer les travaux nécessaires. Il est également proposé de financer ces travaux par le biais du Fonds de développement du territoire. Enfin il est proposé de faire les démarches nécessaires auprès du bureau du député André Fortin pour obtenir un fonds d'indemnisation en lien avec les crues printannière et d'effectuer les suivis nécessaires pour obtenir rapidement la subvention Route Verte du Ministère des transports du Québec.

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS a culvert collapsed as a result of the spring rains;

WHEREAS the repair of this culvert is urgent for the safety of the users;

WHEREAS an engineer's report provides a list for the necessary work;

WHEREAS the MRC had a total budget of \$ 165,000 for the maintenance of the PPJ through its Territorial Development Fund;

It is proposed by Regional Councillor Mr. Alain Gagnon and resolved to accept the engineer's report and to proceed with the call for tenders to carry out the necessary work. It is also proposed to finance this work through the Territorial Development Fund. Finally, it is proposed to make the necessary requests with the office of the deputy André Fortin to obtain a fund of compensation in relation with the spring floods and to follow up with the Ministry of Transportation to obtain quickly the Route Verte grant.

CARRIED

11.4.3 ÉVALUATION PPJ / ASSESMENT

RESOLUTION

C.M. 2017-06-32

ATTENDU QUE le cycloparc PPJ a besoin de travaux pour le maintien et l'amélioration de l'infrastructure;

ATTENDU QUE pour une gestion efficace des fonds, la MRC de Pontiac souhaite avoir un plan d'entretien et de réparations sur dix ans;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a reçu une offre de service de l'ingénieur de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Brent Orr et résolu d'accepter l'offre de service de l'ingénieur de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour réaliser une évaluation du cycloparc PPJ, prévoir la liste des travaux nécessaires ainsi qu'un plan d'entretien pour les dix prochaines années. Le montant de 18 400 \$ plus taxes applicables sera imputé au budget prévu de 165 000 \$ pour la PPJ dans le Fonds de développement du territoire.

ADOPTÉE

NON-OFFICIAL TRANSLATION

WHEREAS the Cyclopark PPJ needs some work to maintain and improve the infrastructure;

WHEREAS for an efficient management of the funds, the MRC Pontiac wishes to have a ten-year maintenance and repair plan;

WHEREAS the MRC Pontiac received an offer of service from the engineer of the MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

It is proposed by the Regional Councillor Mr. Brent Orr and resolved to accept the offer of services of the engineer of the MRC de la Vallée-de-la-Gatineau to carry out an evaluation of the cyclopark PPJ, to provide a list of the necessary works and a maintenance plan within ten years. The \$18,400 plus applicable taxes will be charged to \$165,000 budget planned for the PPJ in the Territorial Development Fund.

CARRIED

11.5 OUTILS DE DÉMARCHAGE D'INVESTISSEURS / INVESTMENT ATTRACTION TOOLS**RESOLUTION**

C.M. 2017-06-33

ATTENDU QUE le département du développement économique de la MRC de Pontiac travaille sur des outils de démarchages d'investisseurs

ATTENDU QUE cette démarche est complémentaire au travail du Groupe tactique d'intervention du Pontiac;

ATTENDU QUE cette démarche est réalisée en collaboration avec Investissement Québec;

ATTENDU QUE pour attirer des investisseurs, la MRC de Pontiac a besoin d'identifier ses secteurs de développement et de cibler les régions ou entreprises à démarcher;

Il est proposé par la conseillère régionale madame Kathy Bélec et résolu d'accepter l'offre de service de ROI pour élaborer un document de 'benchmark' qui servira de base à l'élaboration des outils de démarchage. Le coût de 25 000 \$ taxes comprises est imputable au budget de projets de développement économique prévu dans le cadre du Fonds de développement du territoire.

ADOPTÉE

NON-OFFICIAL TRANSLATION

WHEREAS the Economic Development Department of the MRC Pontiac is working on material to attract investors;

WHEREAS this approach is complementary to the work of the Pontiac Tactical Intervention Group;

WHEREAS this is done in collaboration with Investissement Québec;

WHEREAS in order to attract investors, the MRC Pontiac needs to identify its development sectors and to target regions or businesses;

It is proposed by Regional Councillor Mrs. Kathy Bélec and resolved to accept the offer of service of ROI to develop a regional benchmark methodology which will be the basis for the elaboration of promotional material. The cost of \$25,000 including taxes is attributable to the economic development project budget provided under the Territorial Development Fund.

CARRIED

11.6 AGRICONSEIL

RESOLUTION

C.M. 2017-06-34

ATTENDU que le siège réservé à un organisme du milieu au sein de conseil d'administration du Réseau Agriconseils Outaouais est présentement vacant;

ATTENDU que la résolution # ADM-2016-10-07 avait nommé Michel Vallières comme représentant;

ATTENDU le départ de M. Vallières au printemps 2017;

Il est proposé par la conseillère régionale madame Kim Cartier-Villeneuve et résolu de nommer monsieur Chakib Ahmimed comme représentant de la MRC Pontiac au Réseau Agriconseils Outaouais en remplacement de M. Vallières.

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS the chair representing the 'milieu' on the board of directors of *the Network Agriconseils Outaouais* is currently vacant;

WHEREAS resolution #ADM-2016-10-07 named Mr. Michel Vallières as MRC Pontiac representative;

WHEREAS the departure of M. Vallières in the spring of 2017;

It was moved by Regional councillor Mrs Kim Cartier-Villeneuve and resolved to appoint Mr. Chakib Ahmimed as representative of the MRC Pontiac in *réseau Agriconseils Outaouais* in replacement of Mr. Michel Vallières.

CARRIED

11.7 TABLE AGRO-ALIMENTAIRE DE L'OUTAOUAIS

RESOLUTION

C.M. 2017-06-35

CONSIDÉRANT que la Table Agro Alimentaire de l'Outaouais nous demande une lettre pour renouveler notre poste sur leur CA + 1 substitut;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Donald Gagnon et résolu de faire la nomination de Mme Émilie Chazelas comme représentante de la MRC de Pontiac et M. Chakib Ahmimed comme substitut sur le conseil d'administration de la Table Agro Alimentaire de l'Outaouais .

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING the *Table Agro Alimentaire de l'Outaouais* is asking us for a letter to renew our position on their board + 1 substitute;

It is moved by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and resolved to appoint of Mrs. Émilie Chazelas as the representative of the MRC Pontiac and Mr. Chakib Ahmimed as substitute on the board of Table Agro Alimentaire de l'Outaouais.

CARRIED

Le préset monsieur Durocher appelle une pause pour le dîner à 12h05
Warden Durocher calls a break for lunch at 12:05 p.m.

11.8 HUIS CLOS FLOTTANT | FLOATING IN-CAMERA

RESOLUTION

C.M. 2017-06-36

Il est proposé par la conseillère régionale madame Colleen Larivière et résolu d'entrer en huis-clos à 12h30.

ADOPTÉE

It is moved by Mrs. Colleen Larivière and resolved to go in camera at 12:30 p.m.

CARRIED

11.9 SORTIR DU HUIS-CLOS | OUT OF IN-CAMERA

RESOLUTION

C.M. 2017-06-37

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Bill Stewart et résolu de sortir du huis-clos à 13h04 .

ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Mr. Bill Stewart and resolved to come out of the in-camera at 1:04 p.m.

CARRIED

11.10 RECOMMANDATION DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT | INVESTMENT COMMITTEE RECOMMENDATIONS

RESOLUTION

C.M. 2017-06-38

CONSIDÉRANT QUE le comité d'investissement détient la responsabilité d'analyse des demandes auprès des fonds de Program Soutien d'Entreprises pour la MRC de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE les dossiers recommandé pour le mois de juin sont les suivants:

MRC-CI-2017-06-03 - 5000\$
MRC-CI-2017-06-04 - 5000\$
MRC-CI-2017-06-05 - 5000\$
MRC-CI-2017-06-06 - 5000\$
MRC-CI-2017-06-07 - 9500\$
MRC-CI-2017-06-08 - 5000\$
MRC-CI-2017-06-09 - 5000\$
MRC-CI-2017-06-10 - 5000\$
MRC-CI-2017-06-11 - 5000\$

Il est proposé par le conseiller régional Winston Sunstrum et résolu que le conseil régional de la MRC Pontiac approuve les recommandations du comité d'investissement pour le mois de juin au montant total de 49 500\$.

non-official translation

CONSIDERING THAT the Investment Committee has the responsibility of analyzing applications from the PSE funds for the MRC of Pontiac;

CONSIDERING THAT the recommended files for the month of June are as follows:

MRC-CI-2017-06-03 - 5000\$
MRC-CI-2017-06-04 - 5000\$
MRC-CI-2017-06-05 - 5000\$
MRC-CI-2017-06-06 - 5000\$
MRC-CI-2017-06-07 - 9500\$
MRC-CI-2017-06-08 - 5000\$
MRC-CI-2017-06-09 - 5000\$
MRC-CI-2017-06-10 - 5000\$
MRC-CI-2017-06-11 - 5000\$

It is moved by the Regional Councilor Mr. Winston Sunstrum and resolved that the Regional Council of the MRC Pontiac approves the recommendations of the Investment Committee for the month of June for a total amount of \$ 49,500.

CARRIED

11.11 REFERENDUM

INFORMATION

12 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY

12.1 EXPRESSION D'INTÉRÊT - STRATÉGIE DES LNC EN MATIÈRE DE PETITS RÉACTEURS MODULAIRES

INFORMATION

RESOLUTION

C.M. 2017-06-39

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et résolu d'accepter la lettre rédigée par le préfet en réponse à la correspondance reçue de CNL en ce qui concerne les petits réacteurs modulaires (PRM).

ADOPTÉE

non-official translation

It was moved by Regional Councilor Mr. Winston Sunstrum and resolved to accept the letter from the Prefect in reply to CNL's response to small modular reactors (PRM).

CARRIED

12.2 APPROBATION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX PORTANT SUR L'INTÉGRATION DES DISPOSITIONS DE LA DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE (ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS ET 10 HA ET PLUS) APPROVAL OF THE AMENDMENTS TO THE MUNICIPAL BY-LAWS REGARDING THE APPLICATION

M. Dugas explique que nous avons reçu un délai de la CTPAQ; d'autres municipalités seront donc déposées en août.

Mr. Dugas explains that we have received a delay from the CTPAQ, therefore other municipalities will be deposited in August.

12.2.1 BRISTOL RÉOLUTION ÎLOTS HA

RESOLUTION

C.M. 2017-06-40

Approbation des modifications aux règlements municipaux portant sur la demande à portée collective (îlots déstructurés et 10 ha et plus)

ATTENDU QUE la Municipalité de Bristol a adopté le 3 avril 2017 les règlements 310, 311, 312 et 313;

ATTENDU QUE les règlements 310, 311, 312 et 313 sont conformes avec les objectifs du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du Document complémentaire de la MRC de Pontiac;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et résolu d'approuver les règlements 310, 311, 312 et 313 de la Municipalité de Bristol.

Il est également résolu d'émettre le certificat de conformité desdits règlements.

ADOPTÉE

NON-OFFICIAL TRANSLATION

Approval of the Amendments to the Municipal By-Laws regarding the Application of Collective Scope (Deconstructed Tracts and 10 Ha or More)

WHEREAS the Municipality of Bristol adopted on April 3, 2017, by-laws 310, 311, 312, and 313;

WHEREAS by-laws 310, 311, 312, and 313 are in line with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document of the Pontiac County;

It is moved by the Regional Councillor Mr. Winston Sunstrum and resolved to approve by-laws 310, 311, 312, and 313 from the Municipality of Bristol.

It is also resolved to issue the certificate of conformity of the said by-laws.

CARRIED

12.2.2 THORNE ÎLOTS HA

RESOLUTION

C.M. 2017-06-41

Approbation des modifications aux règlements municipaux portant sur la demande à portée collective (îlots déstructurés et 10 ha et plus)

ATTENDU QUE la Municipalité de Thorne a adopté le 9 mai 2017 les règlements 2017-001, 2017-002 et 2017-003;

ATTENDU QUE les règlements 2017-001, 2017-002 et 2017-003 sont conformes avec les objectifs du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du Document complémentaire de la MRC de Pontiac;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et résolu d'approuver les règlements 2017-001, 2017-002 et 2017-003 de la Municipalité de Thorne.

Il est également résolu d'émettre le certificat de conformité desdits règlements.

ADOPTÉE

NON-OFFICIAL TRANSLATION

Approval of the Amendments to the Municipal By-Laws regarding the Application of Collective Scope (Deconstructed Tracts and 10 Ha or More)

WHEREAS the Municipality of Bristol adopted on April 3, 2017, by-laws 310, 311, 312, and 313;

WHEREAS by-laws 310, 311, 312, and 313 are in line with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document of the Pontiac County;

It is moved by the Regional Councillor Mr. Winston Sunstrum and resolved to approve by-laws 310, 311, 312, and 313 from the Municipality of Bristol.

It is also resolved to issue the certificate of conformity of the said by-laws.

CARRIED

12.2.3 CAMPBELL'S BAY ÎLOTS 10 HA

RESOLUTION

C.M. 2017-06-42

Approbation des modifications aux règlements municipaux portant sur la demande à portée collective (îlots déstructurés et 10 ha et plus)

ATTENDU QUE la Municipalité de Campbell's Bay a adopté le 4 avril 2017 les règlements 100-17, 101-17 et 102-17;

ATTENDU QUE les règlements 100-17, 101-17 et 102-17 sont conformes avec les objectifs du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du Document complémentaire de la MRC de Pontiac;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et résolu d'approuver les règlements 100-17, 101-17 et 102-17 de la Municipalité de Campbell's Bay.

Il est également résolu d'émettre le certificat de conformité desdits règlements.

ADOPTÉE

NON-OFFICIAL TRANSLATION

Approval of the Amendments to the Municipal By-Laws regarding the Application of Collective Scope (Destructured Tracts and 10 Ha or More)

WHEREAS the Municipality of Campbell's Bay adopted on April 4, 2017, by-laws 100-17, 101-17, and 102-17;

WHEREAS by-laws 100-17, 101-17, and 102-17 are in line with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document of the Pontiac County;

It is moved by Regional councillor Mr. Winston Sunstrum and resolved to approve by-laws 100-17, 101-17, and 102-17 from the Municipality of Campbell's Bay.

It is also resolved to issue the certificate of conformity of the said by-laws.

CARRIED

12.2.4 CLARENDON ÎLOTS 10 HA

RESOLUTION

C.M. 2017-06-43

Approbation des modifications aux règlements municipaux portant sur la demande à portée collective (îlots déstructurés et 10 ha et plus)

ATTENDU QUE la Municipalité de Clarendon a adopté le 11 avril 2017 les règlements 2017-256, 2017-257, 2017-258 et 2017-259;

ATTENDU QUE les règlements 2017-256, 2017-257, 2017-258 et 2017-259 sont conformes avec les objectifs du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du Document complémentaire de la MRC de Pontiac;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et résolu d'approuver les règlements 2017-256, 2017-257, 2017-258 et 2017-259 de la Municipalité de Clarendon.

Il est également résolu d'émettre le certificat de conformité desdits règlements.

ADOPTÉE

Approval of the Amendments to the Municipal By-Laws regarding the Application of Collective Scope (Destructured Tracts and 10 Ha or More)

WHEREAS the Municipality of Clarendon adopted on April 11, 2017, by-laws 2017-256, 2017-257, 2017-258, and 2017-259;

WHEREAS by-laws 2017-256, 2017-257, 2017-258, and 2017-259 are in line with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document of the Pontiac County;

It is moved by Regional councillor Mr. Winston Sunstrum and resolved to approve by-laws 2017-256, 2017-257, 2017-258, and 2017-259 from the Municipality of Clarendon.

It is also resolved to issue the certificate of conformity of the said by-laws.

CARRIED

12.2.5 OTTER LAKE ÎLOTS 10 HA

RESOLUTION

C.M. 2017-06-44

Approbation des modifications aux règlements municipaux portant sur la demande à portée collective (îlots déstructurés et 10 ha et plus)

ATTENDU QUE la Municipalité d'Otter Lake a adopté le 4 avril 2017 le règlement 03-02-2017;

ATTENDU QUE le règlement 03-02-2017 est conforme avec les objectifs du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du Document complémentaire de la MRC de Pontiac;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et résolu d'approuver le règlement 03-02-2017 de la Municipalité d'Otter Lake.

Il est également résolu d'émettre le certificat de conformité dudit règlement.

ADOPTÉE

NON-OFFICIAL TRANSLATION

Approval of the Amendments to the Municipal By-Laws regarding the Application of Collective Scope (Deconstructed Tracts and 10 Ha or More)

WHEREAS the Municipality of Otter Lake adopted on April 4, 2017, by-law 03-02-2017;

WHEREAS by-law 03-02-2017 is in line with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document of the Pontiac County;

It is moved by Regional Councillor Mr. Winston Sunstrum and resolved to approve by-law 03-02-2017 from the Municipality of Otter Lake.

It is also resolved to issue the certificate of conformity of the said by-law.

CARRIED

13.1 APPUI À LA RÉOLUTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS

RESOLUTION

C.M. 2017-06-45

CONSIDÉRANT les démarches amorcées depuis plusieurs mois par les commissions scolaires francophones de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les demandes répétées et les rencontres réalisées avec le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx;

CONSIDÉRANT l'accroissement des écarts entre le taux de taxes de la Commission Scolaire Western Québec et les commissions scolaires francophones de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que l'actuelle situation est provoquée par des articles de la loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que si rien n'est fait, les taxes scolaires de 2017-2018 augmenteront de façon significative pour les contribuables et parents des commissions scolaires francophones de l'Outaouais;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Terry Murdock et résolu d'appuyer la résolution de la Commission Scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais qui demande au Ministre de l'Éducation, du Sport et du Loisir, M. Sébastien Proulx, de prendre des mesures extraordinaires pour régler le problème des taxes scolaires en Outaouais.

ADOPTÉE

c.c. Mme Stéphanie Vallée

non-official translation

CONSIDERING the initiatives over the past several months by the francophone school boards of the Outaouais;

CONSIDERING the repeated requests and the meetings with the Minister of Recreation and Sport Education, Mr. Sébastien Proulx;

CONSIDERING the increase in the differences between the rate of fees of the Western Quebec School Board and the francophone school boards of the Outaouais;

CONSIDERING that the present situation is caused by articles in the Public Education Act;

CONSIDERING that if nothing is done, the school taxes of 2017-2018 will increase significantly for the taxpayers and parents of the francophone school boards of the Outaouais;

It is moved by the Regional Councillor Mr. Terry Murdock and resolved to support the resolution of the Hauts-Bois-de-l'Outaouais School Board requesting the Minister of Education, Sport and Recreation, Sébastien Proulx, take extraordinary measures to solve the problem of school taxes in the Outaouais.

CARRIED

c.c.: Mrs Stéphanie Vallée

13.2 RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DES MRC DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION DES POMPIERS ET OFFICIERS

RESOLUTION

C.M. 2017-06-46

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur la sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que, en conséquence de ces dispositions, toutes les MRC du Québec se sont dotées d'un Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT l'importance accordée à la formation des pompiers et officiers;

CONSIDÉRANT que, depuis quelques années, le ministère de la Sécurité publique (MSP) a confié aux MRC la responsabilité d'administrer les programmes de formation s'adressant aux pompiers et officiers de services de sécurité incendie existants sur leur territoire;

CONSIDÉRANT que les MRC assument en conséquence un rôle et des responsabilités qui relèveraient normalement du MSP;

CONSIDÉRANT que ce mandat a été confié par le MSP sans qu'aucune entente préalable n'ait été convenue avec les MRC afin de fixer les conditions et les termes d'un tel mandat, incluant une juste compensation financière pour le travail requis de la part des MRC;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité Sécurité incendie de la MRC de Pontiac formulée lors de la réunion du 17 mai 2017;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Terry Murdock et résolu de donner un appui à la résolution de la MRC des Maskoutains de demander au ministre de Sécurité publique de prendre les mesures appropriées afin que le MSP convienne d'une entente avec la MRC afin d'établir les termes et conditions du mandat confié relativement à l'administration des programmes de formation pour les pompiers et officiers, incluant une juste compensation financière pour le travail requis de la part de la MRC.

ADOPTÉE

non-official translation in part

CONSIDERING the recommendation of the Fire Safety Committee of the MRC de Pontiac made at the meeting of May 17, 2017;

It is moved by the Regional Councilor Mr. Terry Murdock and resolved to support the resolution of the MRC des Maskoutains to ask the Minister of Public Security to take the appropriate measures so that the MSP agrees with an agreement with the MRC to establish the terms and conditions of the mandate given with respect to the administration of training programs for firefighters and officers, including fair financial compensation for the work required of the MRC.

CARRIED

13.3 DÉNONCIATION RTACRO - RÉOLUTION D'APPUI

RESOLUTION

C.M. 2017-06-47

PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF VOLET II - DÉNONCIATION DES MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROGRAMME ET DEMANDE AU MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

ATTENDU QUE le Regroupement des transports adapté et collectif ruraux de l'Outaouais (RTACRO) représente les 4 Corporations de transport déléguées et mandatées par les 4 MRC de l'Outaouais pour effectuer le transport collectif et adapté sur leur territoire;

ATTENDU QUE depuis 2011, le Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports renouvelle annuellement le Programme d'aide gouvernemental en transport collectif de personne dans le but de favoriser une utilisation accrue du transport collectif et alternatif au voiturage en solo afin, notamment, de réduire les émissions de gaz à effet de serre;

ATTENDU QUE le programme a pour objectif de :

- maintenir et développer l'offre de service du transport collectif en dehors des grands centres urbains en soutenant financièrement les organismes admissibles (Volet 11);
- de favoriser le développement et l'utilisation du transport collectif en région; • de promouvoir des modes de transport alternatifs à l'automobile;

ATTENDU QUE le volet II du programme vise à subventionner le transport collectif régional;

ATTENDU QU'en date du 23 mai 2017, les Corporations de transport déléguées mandatées par les MRC du territoire de l'Outaouais ont été informées, en consultant le site internet du Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports, de la publication du nouveau programme d'aide et des modalités revisitées applicables pour l'année 2017, soit à la fin du Sième mois de l'année en cours;

ATTENDU QUE les modifications au programme surviennent en plein exercice financier 2017;

ATTENDU DU QUE les modifications apportées par le Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports audit programme réduisent le financement et fragilisent le service de transport collectif des MRC de l'Outaouais de manière très importante notamment :

- QUE depuis l'année 2007 les MRC de l'Outaouais reçoivent, dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif, une subvention initiale et minimale de 100 000\$ annuellement représentant le double de la contribution financière de l'organisme (MRC et usagers);
- QUE les modalités pour l'obtention de la subvention dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif pour 2016 prévoyait que la subvention minimale était de 75 000\$ (et non de 100 000\$ depuis 2007) alors que le nombre de déplacements était considéré pour augmenter la subvention initiale de 75 000\$;
- QUE dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif pour 2017, il n'y a plus de subvention minimale alors que les déplacements sont considérés pour l'octroi d'une subvention, sans montant de base à titre d'aide financière;
- QUE les coûts d'exploitation des services de transport collectif augmentent à chaque année alors que le Ministère n'augmente pas la subvention;
- QUE selon Programme d'aide au développement du transport collectif pour 2017, les déplacements par conducteurs bénévoles ne sont pas considérés pour l'achalandage afin d'octroyer le montant de la subvention;
- QUE les modalités d'application du Programme d'aide au développement du transport collectif 2017 prévoient la possibilité que le second versement pour l'année 2017 soit modifié selon un

montant du surplus accumulé attribuable au Ministère alors que ce montant est utilisé par les Corporations pour assurer la continuité des services de transport sur le territoire puisque les subventions ne sont jamais versées en début d'année en cours;

- QUE les modalités d'application du Programme d'aide au développement du transport collectif 2017 prévoient que dix pourcent (10%) de la subvention sera versée qu'en 2018 après la reddition de comptes retardant davantage le versement de la subvention;
- QUE la subvention pour l'année 2016 a été versée au MRC de l'Outaouais en janvier 2017, soit un an après le début de l'année d'exercice;
- QUE les modalités d'application du Programme d'aide au développement du transport collectif 2017 prévoient que les frais d'administration au-delà de quinze pourcent (15%) des dépenses doivent être justifiés par l'organisme admissible alors qu'il y a aucune information pour guider l'organisme en ce sens;

ATTENDU QUE les organismes délégués et les organismes admissibles ont préparé leurs budgets 2017, à l'automne 2016, soit plusieurs mois avant la publication du Programme par le Ministère, alors que les organismes ne peuvent prévoir le développement de services de transport lorsque les modalités du Programme de l'année en cours sont connues au milieu de l'année;

ATTENDU QU' il est prévu au Programme d'aide au développement du transport collectif 2017 que l'année 2017 sera la dernière où il sera permis d'utiliser les aides financières reçues afin de couvrir les frais de déplacement liés au transport effectué par des bénévoles, alors que selon le même Programme les déplacements ne sont pas considérés pour l'octroi de la subvention en 2017, créant ainsi une contradiction et confusion quant aux modalités;

ATTENDU QU'il est impossible pour les organismes touchés par cette mesure de prévoir des services de transport alternatifs dans un si court laps de temps, en prenant en considération les particularités du monde rural tout en respectant les objectifs du Programme;

ATTENDU QUE cette modalité au Programme menace la survie des organismes délégués mandatés par leur MRC respective pour le transport collectif en Outaouais;

ATTENDU QUE la réalité des MRC rurales de l'Outaouais notamment en matière d'étendue de territoire, de densité de population, d'exploitants d'entreprise de taxi et de pôles de services;

ATTENDU QUE les déplacements par conducteurs bénévoles sont en croissance et représentent une grande partie des déplacements en transport collectif sur le territoire de l'Outaouais;

ATTENDU QUE plus de 40 000 déplacements annuellement sont effectués par des bénévoles en Outaouais, constituant une offre de service importante et majeure par les MRC rurales de l'Outaouais;

ATTENDU QUE les Corporations respectent les conditions prévues à la Loi concernant les services de transport par taxi, c. S-6.01;

ATTENDU QUE ce Conseil juge inconcevable et injuste que le Programme d'aide au développement du transport collectif soit modifié de manière à pénaliser la population en milieu rural de l'Outaouais;

ATTENDU QUE les particularités du monde rural en Outaouais n'ont pas été prises en considération dans l'élaboration du Programme;

ATTENDU QUE les modifications ont et auront un impact majeur en Outaouais, pouvant même anéantir le service de transport dans certains territoires ruraux de l'Outaouais;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE RÉGIONALE Mme Colleen Larivière ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la MRC de Pontiac appui le RTACRO et informe la Table des préfets de l'Outaouais de la présente résolution afin que des représentations soient faites auprès du Ministre Laurent Lessard et des députés de l'Outaouais pour dénoncer et modifier le Programme d'aide au développement du transport collectif et que les particularités régionales soient prises en considération

dans l'élaboration des programmes.

UNANIMENT

Non-official translation in part

CONSEQUENTLY, IT IS MOVED BY THE REGIONAL COUNCILOR Mrs Colleen Larivière and UNANIMOUSLY RESOLVED THAT the MRC Pontiac supports the RTACRO's resolution and informs the Table des Préfets de l'Outaouais of this resolution so that representations can be made to Minister Laurent Lessard and the Members of Parliament of the Outaouais in order to denounce and modify the Public Transit Development Assistance Program and that regional peculiarities be taken into account in the development of the programs.

CARRIED

13.4 MANDATAIRE EN VÉRIFICATION DE VÉHICULES LOURDS MRC PONTIAC

RESOLUTION

C.M. 2017-06-48

CONSIDÉRANT qu'un mandataire de Gatineau offre le service d'unité mobile pour notre région;

CONSIDÉRANT qu'il offre de se déplacer directement chez les clients qui en font la demande;

CONSIDÉRANT qu'il regarde la possibilité éventuellement de louer un espace afin de donner un service dans un garage pour les véhicules ne pouvant être faits par unité mobile ou pour la période hivernale, où la vérification à l'extérieur n'est pas permise;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, il semble pouvoir fournir à la demande à 2 jours semaines;

Il est UNANIMEMENT RÉSOLU de déclarer que la MRC Pontiac veut un mandataire pour le service de vérification des véhicules lourds sur son territoire.

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING a certified agent from Gatineau is offering a mobile service unit for our region;

CONSIDERING the offer is to come directly to customers who request it;

CONSIDERING they are looking at the possibility of renting a space in order to provide a service in a garage for vehicles that can not be verified by a mobile unit or for the winter period, or when an outside verification is not permitted.

CONSIDERING that currently they would be able to provide the service on a 2 days a week schedule;

It was UNANIMOUSLY RESOLVED to declare that the MRC Pontiac would welcome an agent for the heavy vehicle inspection service on its territory.

CARRIED

13.5 SOCIÉTÉ D'HABITATION QUÉBEC - RÉNORÉGION

INFORMATION

Le préfet Durocher annonce que le programme "RenoRegion" vient de recevoir 325 000 \$, les applications arrivent. Ce sont des nouvelles merveilleuses.

Ce programme accorde une aide financière aux propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural et qui doivent effectuer des travaux visant à corriger des défauts majeurs à leur résidence.

Warden Durocher announces that the 'RenoRegion' program just received \$325,000, applications are coming in. This is wonderful news.

This program provides financial assistance to low-income and modest-income homeowners living in rural areas who are required to have work done in order to correct major defects in their homes.

14 **DIVERS | MISCELLANEOUS**

Le préfet Durocher annonce qu'il y a des changements en ce qui concerne l'urbanisme, la date limite étant le 22 juin. Nous avons réussi à obtenir une prolongation au 31 juillet 2017. Nous nous réunirons le 18 juillet à 9 heures et nous invitons tous les maires intéressés à y assister, nous en discuterons.

Warden Durocher announces that there are changes happening in regards to urbanism, the deadline being June 22nd. We have managed to get an extension to July 31st 2017. We will meet on July 18th at 9 a.m. and we invite all mayors interested to attend, we will be discussing.

14.1 **COMPOSTAGE | COMPOSTING**

INFORMATION

La conseillère régionale Mme Kim Cartier-Villeneuve, maire d'Otter Lake, annonce que le 29 juin à 10h00 heures M. Jacques Charbonneau, démontrera une unité de compostage et des explications sur le fonctionnement et l'installation. Toute personne intéressée devrait contacter la conseillère Kim Cartier-Villeneuve.

Regional Councillor Mrs. Kim Cartier-Villeneuve, mayor of Otter Lake, announces that on June 29th at 10 a.m. Mr. Jacques Charbonneau, will be demonstrate a composting unit and along with explanation of how it works and installation. Anyone interested should contact Councillor Kim Cartier-Villeneuve.

14.2 **BRIDGE COULONGE RIVER**

La conseillère régionale Mme Kathleen Bélec, maire de Mansfield-et-Pontefract, demande la vérification du procès-verbal du conseil régional du 25 juin 2014 de la MRC Pontiac.

Le procès-verbal, par ailleurs adopté sans modification lors du conseil régional suivant, donne les deux informations suivantes :

- La conseillère Mme Kathleen Bélec était absente lors du conseil régional du 25 juin 2014;
- Son remplaçant, M. Gilles Dionne, a voté en faveur d'une résolution CM 2014-06-11 **'Modification du réseau routier principal sur le territoire public en Outaouais'**;
- La résolution CM 2014-06-11 a été adoptée sans opposition.

La conseillère régionale Mme Kathleen Bélec souhaite également des éclaircissements en ce qui concerne la résolution C.M. 2016-12-13 adopté lors de la session du 13 décembre 2016 du Conseil régional **'DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA RÉFECTION ET LA REMISE À NIVEAU DU CHEMIN MULTIRESSOURCES, BOIS FRANC/ROUTE 0764'**.

Le procès-verbal, par ailleurs adopté sans modification lors du conseil régional suivant, donne les informations suivantes :

- L'objet de la résolution se limite au financement pour la remise à niveau du chemin du Bois franc/route 0764;
- La conseillère Mme Bélec était présente au conseil régional du 13 décembre 2016;
- Un commentaire du conseiller Sunstrum a été enregistré, à l'effet qu'une carte soit présentée lors d'une rencontre ultérieure;
- La résolution a été adoptée à l'unanimité.

non-official translation

Regional Councillor Mrs. Kathleen Bélec, mayor of Mansfield-et-Pontefract, asks for verification of the minutes of the June 25th 2014 *Regional council of the MRC Pontiac*.

The minutes, which were also adopted without modification at the following meeting of the Regional Council, provides the following information:

- Councillor Ms. Kathleen Bélec was absent at the Regional council meeting of June 25, 2014;
- Her replacement Mr. Gilles Dionne, voted in favor of resolution C.M. 2014-06-11 **'MODIFICATION OF MAIN ROAD NETWORK IN THE PUBLIC TERRITORY OF THE OUTAOUAIS'**;
- Resolution CM 2014-06-11 was adopted without opposition.

Regional Councillor Mrs. Kathleen Bélec also sought clarification regarding resolution C.M. 2016-12-13 adopted at the Regional Council's meeting of December 13th 2016 **'REQUEST FOR FINANCING FOR THE REFURBISHMENT AND UPGRADING OF THE MULTIRESSOURCES ROAD, BOIS-FRANC / ROAD 0764'**.

The minutes, which were also adopted without modification at the following regional council, provides the following information:

- The purpose of the resolution is limited to financing for the refurbishment of chemin du Bois franc / route 0764;
- Councillor Ms Bélec was present at the Regional Council on December 13th 2016;
- A comment from Councillor Sunstrum was recorded, a request that a map be presented at a later meeting;
- The resolution was adopted unanimously.

15 **FERMETURE | CLOSING**

RESOLUTION

C.M. 2017-06-49

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Terry Murdock et résolu de terminer la rencontre du conseil régional de la MRC Pontiac du à 13h25.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mr. Terry Murdock and resolved to close the meeting of of the Regional County at 1:25 p.m.

CARRIED

Gabriel Lance
Directeur général et secrétaire-trésorier

Raymond Durocher
Préfet